

CALENDRIER DE LA PROCEDURE D'ELABORATION DE L'AVAP DE WIMEREUX

28 mars 2006, délibération de la commune de Wimereux pour lancer une étude sur la création d'une Z.P.P.A.U.P. (*Zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager : dispositif instauré par la loi de décentralisation du 7 janvier 1983. L'article 28 de la loi n° 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement a modifié le dispositif relatif aux ZPPAUP, pour les remplacer par des aires de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine : AVAP.*)

- Marché pour la désignation d'un bureau d'étude
- Elaboration des documents pour la ZPPAUP

2 février 2012, délibération de la Communauté d'agglomération du Boulonnais.

Dans le cadre de sa compétence urbanisme, la Communauté d'agglomération prend en charge la création des AVAP. Dans ce contexte, elle récupère le marché conclu par la ville de Wimereux avec le cabinet réalisant les études.

30 juin 2012, délibération de la Communauté d'agglomération du Boulonnais engageant la procédure de création de l'AVAP de Wimereux, ses objectifs et la concertation.

Courant 2015, reprise des travaux sur la base du projet de ZPPAUP

16 juin 2016 : demande de dispense d'une évaluation environnementale auprès de la Préfecture

29 juin 2016 au 2 juin 2017 : concertation ouverte au public

24 mars 2017, réunion de travail avec la DRAC et Mme l'Architecte des bâtiments de France

12 mai 2017, commission locale de l'AVAP, présentation du projet

6 juin 2017 : Présentation du projet en commission urbanisme de la Communauté d'agglomération

12 juin 2017 : présentation du projet en commission urbanisme de Wimereux, en présence d'associations (GDEAM62, Charme de Wimereux)

29 juin 2017, délibération de la Communauté d'agglomération du Boulonnais tirant bilan de la concertation et arrêtant le projet d'AVAP de Wimereux

11 décembre 2017, examen du dossier par la Commission Régionale de l'Architecture et du Patrimoine

19 avril 2018, réception du procès-verbal de la Commission Régionale de l'Architecture et du Patrimoine avec avis favorable

29 mai 2018, consultation des personnes publiques associées (délai de réponse : 2 mois)

09 octobre 2018, réunion avec l'association GDEAM62 suite aux observations remises en qualité de personnes publiques associées

12 novembre 2018, réunion avec l'association Le Charme de Wimereux suite aux observations remises en qualité de personnes publiques associées

28 décembre 2018, réception de la décision de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale Hauts-de-France confirmant la dispense de l'évaluation environnementale pour l'AVAP/SPR de Wimereux

8 février 2019 au 11 mars à 17h00, enquête publique